

ZONE IDENTIFICATION	Nom																						
	Prénom																						
	Né (e) le			/			/					Numéro Identifiant											
<b>CONSIGNES</b> Remplir soigneusement la zone d'identification, en majuscules, sur chaque feuille Le numéro d'identifiant est le numéro qui figure sur la convocation Hormis la zone d'identification, ne pas indiquer vos nom, prénom ou numéro sur la copie et ne pas y apporter de signe distinctif.																							

## EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE

SESSION 2026

### ÉPREUVE DE QUESTIONS

#### ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

Durée : 1 heure 30  
Coefficient : 2

### SPÉCIALITÉ : ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraph.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Les questions qui requièrent des calculs ne seront pas corrigées si le détail de ces derniers (justification des résultats) n'apparaît pas.
- L'utilisation d'une calculatrice électronique non-programmable sans dispositif de communication à distance est autorisée.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet de 7 pages est un support de travail.  
Toutes vos réponses devront figurer sur ce sujet qui sera ramassé.

Le dossier de documents de 10 pages, distribué avec ce sujet, doit être lu pour répondre aux questions  
Il appartient au candidat de vérifier que le sujet et le dossier comprennent le nombre de pages indiqué.

*Si l'un ou l'autre est incomplet, en avertir le surveillant.*

Question 1 (5 points)

A partir du document 1.

- a) Comment le document unique permet-il de se préparer aux risques liés au travail par forte chaleur ?  
(0,5 point)

.....

.....

.....

.....

.....

- b) Cochez la bonne réponse et expliquez : (2 points)

En cas de forte chaleur :	VRAI	FAUX	Expliquez
Il faut privilégier le travail isolé			
Il est recommandé d'aménager les horaires de travail			
Il faut se concentrer seulement sur les adaptations techniques du poste			
La communication auprès des agents est importante			

- c) Un de vos collègues fait un malaise suite à un coup de chaleur (1,5 point)

Citez 2 signes visibles qui peuvent vous alerter

1 : .....

2 : .....

Indiquez 2 actions qui peuvent améliorer sa situation

1 : .....

2 : .....

Que faites-vous s'il perd connaissance ? (2 réponses attendues)

1 : .....

2 : .....

<b>ZONE IDENTIFICATION</b>	<b>Nom</b> <input style="width: 150px; height: 25px; border: none; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 10px;" type="text"/>
	<b>Prénom</b> <input style="width: 150px; height: 25px; border: none; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 10px;" type="text"/>
	<b>Né (e) le</b> <input style="width: 50px; height: 25px; border: none; border-right: 1px solid black; margin-right: 10px;" type="text"/> / <input style="width: 50px; height: 25px; border: none; border-right: 1px solid black; margin-right: 10px;" type="text"/> / <input style="width: 50px; height: 25px; border: none; border-right: 1px solid black; margin-right: 10px;" type="text"/> <b>Numéro Identifiant</b> <input style="width: 150px; height: 25px; border: none; border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; margin-left: 10px; margin-right: 10px;" type="text"/>

d) Proposez et expliquez 2 mesures qui peuvent être adoptées pour communiquer auprès des agents sur les risques liés au travail par forte chaleur : (1 point)

1: .....

2 : .....

## Question 2 : (3,75 points)

## A partir du document 2.

a) Que signifie l'acronyme REP ? (0.5 point)

.....

b) Expliquez le principe REP (1 point)

.....  
.....  
.....

c) Cochez les réponses justes dans le tableau ci-dessous : (1,25 point)

<input type="checkbox"/> vrai <input type="checkbox"/> faux	Le réfrigérateur abandonné sur la voirie aurait pu être repris gratuitement par le livreur du nouveau frigo pour être recyclé.
<input type="checkbox"/> vrai <input type="checkbox"/> faux	1.2 milliard d'euros perçu en 2020 par les éco-organismes pour la gestion des déchets.
<input type="checkbox"/> vrai <input type="checkbox"/> faux	Ma collectivité peut conventionner avec des éco organismes pour qu'ils participent aux coûts liés à la collecte et/ou au traitement de certains déchets.
<input type="checkbox"/> vrai <input type="checkbox"/> faux	Un éco organisme, est un organisme payé par l'Etat pour assurer le recyclage de certains types de déchets.
<input type="checkbox"/> vrai <input type="checkbox"/> faux	9 millions de tonnes de déchets ont été recyclées en 2020.

d) Citez 4 produits du quotidien couverts par une REP ? (1 point)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Question 3 : (4 points)

A partir du document 3.

a) Pour un produit, que signifient FT et FDS ? (1 point)

.....  
.....  
.....

b) Pourquoi le produit S610 convient-il pour le traitement de nouveaux sols avant de peindre ? Détaillez la mise en œuvre ? (2 points)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

ZONE IDENTIFICATION	<b>Nom</b>	<input type="text"/>																	
	<b>Prénom</b>	<input type="text"/>																	
	<b>Né (e) le</b>	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<b>Numéro Identifiant</b>	<input type="text"/>															

c) Quel matériel doit-être utilisé pour son application ? (0,25 point)

.....  
.....

d) Quelles sont les conditions de stockage du produit ? (0,25 point)

.....  
.....

e) Lors de travaux intérieurs, quel est le taux d'hygrométrie à ne pas dépasser ? (0,25 point)

.....  
.....

f) Pour des travaux extérieurs, quelle est la température maximale d'utilisation ? (0,25 point)

.....  
.....

Question 4 : (3 points)

A partir du document 4

a) Définir ce qu'est un réseau séparatif (0,5 point)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

b) Pourquoi est-il préférable de gérer les eaux via un réseau séparatif ? (2 points)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

c) A partir du schéma du document 4, indiquez la signification des 2 éléments ci-dessous : (0,5 point)

1. Goutte orange : .....

2. Goutte bleue : .....

Question 5 : (4,25 points)

A partir du document 5

Le tri des déchets alimentaires.

a) Citez 3 solutions possibles que peut proposer une collectivité pour inciter à trier ses déchets alimentaires, et éviter leur incinération (0,75 point)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

b) Quels sont les bénéfices du tri des déchets alimentaires ? (1 point)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

c) Complétez le texte suivant : (2,5 points)

26 % de nos ..... sont remplies de déchets alimentaires qui sont incinérés ou enfouis.

....., les collectivités doivent obligatoirement proposer une solution de tri des déchets alimentaires à leurs habitants.

## Pour quels déchets ?

- Épluchures de fruits et .....
  - .....
  - Peaux de fruits, coquille d'œuf, trognon, fanes, etc
  - .....

Chaque collectivité peut proposer plusieurs de ces solutions de tri :

- Dans un compost collectif
  - ..... : en cas de collecte en porte à porte
  - Dans une borne de collecte de biodéchets .....

Les règles d'or d'un compostage réussi c'est notamment de fragmenter les déchets et de .... le compost

Le compostage sert à produire ..... , réduire la quantité de déchets déposés en décharge, et améliorer la qualité .....

# **EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2<sup>e</sup> CLASSE**

## **SESSION 2026**

### **ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.**

Durée : 1 heure 30  
Coefficient : 2

**SPÉCIALITÉ : ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE**

**LES RÉPONSES AUX QUESTIONS DU SUJET DOIVENT ÊTRE FAITES  
À PARTIR DES DOCUMENTS DE CE DOSSIER ET DE VOS CONNAISSANCES PERSONNELLES**

Ce dossier comporte 10 pages

Il appartient au candidat de vérifier que le sujet comprend le nombre de pages indiqué.  
*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- Document 1** Extrait de la brochure « Travail par forte chaleur : comment agir ? » - *inrs.fr* - 2024 - 2 pages
- Document 2** « Les filière REP, qu'est-ce que c'est ? » - *Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires* – 3 juin 2020 - 2 pages
- Document 3** « Fiche technique S610 NETTOYANT SOL » - *Polyfilla-PRO* - septembre 2018 - 2 pages
- Document 4** « Assainissement : la collecte des eaux usées et pluviales » (extraits) - *Données.statistiques.developpement-durable.gouv.fr* – consulté en juin 2025 - 1 page
- Document 5** « Le tri des déchets alimentaires, à la portée de tous » - *Ademe* - octobre 2023 - 1 page

# Travail par forte chaleur : comment agir ?

Le travail lors de périodes de forte chaleur, particulièrement à l'extérieur, présente des dangers.

La canicule ou des conditions inhabituelles de chaleur sont à l'origine de troubles pour la santé voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels.

**Les risques professionnels induits par les conditions climatiques et leur prévention doivent être pris en compte dans votre document unique et l'organisation du travail doit être adaptée en conséquence.**

Selon les conditions de travail du salarié [température, soleil, humidité, vêtements...], une vigilance particulière est nécessaire lorsque les températures sont élevées et notamment à partir de 28°C pour un travail physique et de 30°C pour une activité de bureau.

## 1. Se préparer en amont

### \* Identifier et évaluer les ris

- **au poste de travail ou à la tâche à exécuter** [travaux physiques, durée de la tâche, travail en extérieur...],

- **à l'organisation** [horaires de travail, temps de pauses, rotation du personnel...],

- **à l'aménagement des locaux** [climatisation, aération, accès à des boissons fraîches...].

- **Transcrire les résultats** de l'évaluation des risques dans le document unique.

- **Définir et mettre en œuvre** les mesures techniques, organisationnelles et individuelles en associant les représentants du personnel et le service de prévention et de santé au travail.

- **Mettre en place** une organisation des secours.

- **Informer** les salariés des mesures de prévention définies.

## 3.

Aménager  
les postes de travail

### \* Penser aux adaptat

permettant de limiter les effets de la chaleur [ventilateur, brumisateur, store, abri en extérieur...].

- **Recourir à la climatisation** dans les bâtiments mais également dans des postes de travail spécifiques, comme les engins de chantier par exemple.

- **Veiller à ce que l'utilisation des aides mécaniques à la manutention soit généralisée.**

- **Installer les sources d'eau potable** et fraîche à proximité des postes de travail.

- **Prévoir des aires de repos climatisées** ou aménager des zones d'ombre.

- **Prendre en compte le confort thermique** dans les choix architecturaux lors de la conception de nouveaux bâtiments.

# Coup de chaleur au travail

## Quels sont les signaux d'alerte ?



## Quelles sont les conduites à tenir ?



→ Dans tous les cas, vous devez **impérativement** alerter ou faire alerter les secours : Samu [15] ou numéro d'appel européen des services de secours [112]

### → Si la victime est consciente :



### → Si la victime perd connaissance :



→ la mettre en position latérale de sécurité et la surveiller en attendant l'arrivée des secours (put them in the recovery position and monitor them until help arrives)

Plus d'informations sur : [www.inrs.fr/chaleur](http://www.inrs.fr/chaleur)

## Décryptons

# Les Filières REP, qu'est-ce que c'est ?

**P**ourquoi trier ses déchets, ramener ses piles au supermarché ou ses médicaments en pharmacie ? Parce que ces gestes sont indispensables aux filières de tri que les fabricants ont l'obligation de mettre en place. C'est ce que l'on appelle la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Le principe est simple : celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit.



**C'est le concept du pollueur payeur : plus un produit est polluant, plus les coûts pour sa fin de vie sont importants pour le producteur.**

## 7,8 millions

c'est le nombre de tonnes de déchets qui ont été recyclées en 2018 à travers les filières REP\*.

L'Etat a créé 14 filières REP, regroupant de grandes familles de produits. Les fabricants s'y retrouvent pour former des sociétés appelées éco-organismes.

Ceux-ci sont agréés par l'Etat pour 6 ans maximum et s'engagent à respecter un cahier des charges comprenant des objectifs de collecte et de recyclage.

L'Etat veille à ce que ces engagements soient tenus.

Il existe 14 filières obligatoires en France : piles et accumulateurs, équipements électriques et électroniques (EEE), véhicules hors d'usage, emballages ménagers, médicaments non utilisés, pneus, papiers graphiques ménagers, textiles et chaussures, produits chimiques

ménagers, meubles, bouteilles de gaz, bateaux hors d'usage, objets perforants des patients en autotraitement (DASRI) et fluides frigorigènes.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire crée 11 nouvelles filières qui sont : les produits du tabac, les jouets, les articles de sport et de loisirs, les articles de bricolage et de jardin, les produits ou matériaux de construction du bâtiment, les voitures, camionnettes, véhicules à moteur à deux ou trois roues et les quadricycles à moteur, les huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles, les pneus, les chewing-gums, les textiles sanitaires à usage unique, y compris les lingettes préimbibées et les engins de pêche contenant du plastique. La loi étend également le périmètre de certaines filières, comme celle des emballages ménagers, qui s'étend désormais aux emballages professionnels.

## 1,3 milliard €

c'est la somme en euros perçue en 2017 par les éco-organismes pour la gestion des déchets des différentes filières REP. 768 millions d'euros ont été reversés aux collectivités.

## 300000

Le secteur de l'économie circulaire représente un potentiel de 300 000 emplois supplémentaires en France à l'horizon 2030.\* \*Source Ademe / Le Club de Rome 2015

## Le financement des REP

Les éco-organismes sont financés par l'écocontribution, versée par les entreprises qui lui sont adhérentes. Cette écocontribution finance l'ensemble des obligations des fabricants et distributeurs (prévention, collecte, tri, recyclage des déchets...). En demandant aux producteurs de financer la gestion de leurs déchets (via cette

écocontribution), ceux-ci ont intérêt à limiter leur production de déchets et à faciliter leur valorisation. Moins de gestion de déchets, c'est moins d'argent dépensé. Pour ce faire, plusieurs solutions s'offrent à eux : mieux concevoir, faire plus de prévention, intégrer des matières recyclées...



# L'écocontribution : intégrer le recyclage dans l'ADN de son produit

## Un produit avec filière REP



Un producteur met en vente un paquet de biscuit emballé.

Le producteur verse une écocontribution à l'éco-organisme.

Pour un paquet de biscuit, elle est d'environ 0,0076 € (source Citeo).



Le paquet de biscuit est recyclé.



Les éboueurs récupèrent l'emballage cartonné lors de la collecte sélective des déchets. L'emballage est envoyé en centre de tri pour être recyclé.



L'éco-organisme soutient financièrement la collectivité (ville, syndicat mixte...) pour la collecte sélective et ainsi le recyclage du paquet de biscuit. Il diminue les coûts de gestion de la collectivité et donc les impôts.

## Un produit sans filière REP



Un producteur met en vente une poupée.



Lorsque la poupée est jetée, elle est prise en charge par les éboueurs.



Les frais engagés par la collectivité pour prendre en charge et traiter ces déchets sont financés par les impôts locaux et donc le contribuable.

Le producteur du jouet ne participe pas au traitement du produit en fin de vie.

« L'écocontribution, en fait, c'est une taxe. »

## NON !

L'état ne perçoit pas les écocontributions, n'en fixe pas les montants et les consommateurs ne les payent pas. Ce n'est donc pas une taxe. C'est une contrepartie financière que le producteur verse à son éco-organisme pour que celui-ci s'occupe du traitement de ses déchets. L'écocontribution est à la charge du producteur : c'est le concept du pollueur-payeux. Une écocontribution versée, c'est moins d'impôt local à payer.



## Pourquoi les montants des écocontributions sont différents ?

Le montant de l'écocontribution est déterminé par un barème fixé par chaque éco-organisme. Il varie en fonction du coût de traitement du déchet. Grâce à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, ce montant sera réduit si le produit intègre des critères environnementaux (bonus) ou augmenté si le produit est très polluant (malus). C'est l'écomodulation.



**S610****NETTOYANT SOL****Intérieur - Extérieur****Nettoie, mordance, dégraissage****Fiche technique****DESCRIPTION DU PRODUIT**

- Solution aqueuse acide et détergente de dégraissage et de mordançage des sols en béton, ciment, avant mise en peinture ou tout simplement pour rénover les surfaces telles que les carrelages.

**USAGES ET PROPRIETES**

- Mordance le béton en éliminant la laitance peu cohérente des surfaces coulées grâce à son action chimique acide.
- Dégrasse les sols en béton imprégnés d'huile et de graisse tels que les sols de garages, ateliers, salles de machines, magasins de stockage. Cette action est indispensable lorsque l'on veut peindre la surface mais aussi lorsque l'on veut tout simplement la nettoyer.
- Peut être utilisé pour éliminer les taches de rouille légères sur des pierres naturelles ou des carrelages peu poreux. Il agit également sur le salpêtre.
- Convient parfaitement pour préparer l'acier galvanisé avant peinture.

**SUPPORTS ET MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT**

*La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes à la norme NF P 74-201-1 et 2 (NF DTU 59.1).*

*En travaux extérieurs, la température ne devra pas être inférieure à +5°C et supérieure à +35°C, et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80% d'humidité relative.*

*En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à +8°C et supérieure à +35°C, et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70% d'humidité relative.*

**Nettoyage des sols carrelés :** appliquer uniformément POLYFILLA PRO S610 NETTOYANT SOL dilué en parties égales avec de l'eau (1/1). Laisser agir 15 minutes. Rincer à l'eau claire. Laisser sécher.

**Elimination du salpêtre :** appliquer avec une brosse dure POLYFILLA PRO S610 NETTOYANT SOL dilué en parties égales avec de l'eau (1/1). Laisser agir 30 minutes. Rincer à l'eau claire.

**Dissolution de taches de rouille légères:** appliquer le POLYFILLA PRO S610 NETTOYANT SOL dilué de trois volumes d'eau (1/3), laisser le produit agir 30 minutes, Récuperer et rincer à l'eau claire.

**Mordançage de sols (traitement de nouveaux sols avant de peindre) :** brosser énergiquement pour éliminer les parties non adhérentes. Humidifier légèrement le sol. Appliquer avec une brosse dure POLYFILLA PRO S610 NETTOYANT SOL pur, de façon uniforme. Laisser agir environ 30 minutes et brosser soigneusement. Rincer à l'eau claire. Laisser parfaitement sécher avant de peindre.

**Dégraissage des sols (traitement de sols gras avant de peindre) :** sols très gras : éliminer mécaniquement la graisse et les salissures.

Appliquer avec une brosse dure POLYFILLA PRO S610 NETTOYANT SOL pur, de façon uniforme. Laisser agir environ une heure. Les endroits les plus souillés seront brossés à plusieurs reprises. Rincer à l'eau claire. Les sols très gras seront traités deux fois.

Laisser parfaitement sécher avant de peindre.

## PRECAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- POLYFILLA PRO S610 NETTOYANT SOL contient de l'acide et est de ce fait corrosif. Il attaque le métal, donc éviter le contact avec l'armature du béton.
- Les surfaces glacées et la laitance nécessitent leur élimination par voie chimique ou mécanique. La laitance brillante et peu poreuse est d'ailleurs une des causes principales de la mauvaise adhérence des peintures.
- Sur les sols en béton et mortiers de ciment neufs égalisés à l'hélicoptère, prévoir une préparation mécanique.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Matériel d'application : Brosse dure
- Nettoyage du matériel : Eau.
- Teinte : Incolore
- Rendement : Mordançage : 2 à 5 m<sup>2</sup>/L/couche (pur)  
Dégraissage : 2 à 5 m<sup>2</sup>/L/couche (pur)  
Nettoyage : 8 à 12 m<sup>2</sup>/L/couche (dilué avec de l'eau 1/1)  
(Variable suivant la rugosité, la porosité du support et le mode d'application)

## CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

- Masse volumique : 1,09 ± 0,05

## COMPOSITION

**Liste des composants  
Conformément au règlement (CE) N°648/2004 relatif aux détergents**

Substance	Numéro CAS
Eau	7732-18-5
Acide phosphorique	7664-38-2
Alcool en C9-11 éthoxylé	68439-46-3
Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles éthoxylés, chlorures	61791-10-4
Propylène Glycol	57-55-6
1,4-dioxane	123-91-1

## CONSERVATION

Sous abri, en emballage d'origine non ouvert et à température comprise entre + 5 et + 35°C.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La fiche de sécurité doit être consultée, si vous ne la possédez pas encore, elle vous sera envoyée sur simple demande. Renseignements également disponibles par internet : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com), fournisseur AKZO NOBEL.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

## DOCUMENT 4

(Extrait)



### Données et études statistiques

Essentiels sur l'environnement

Accueil → Essentiels sur l'environnement

## Essentiels sur l'environnement

ENVIRONNEMENT

(...)

### Assainissement : la collecte des eaux usées et pluviales

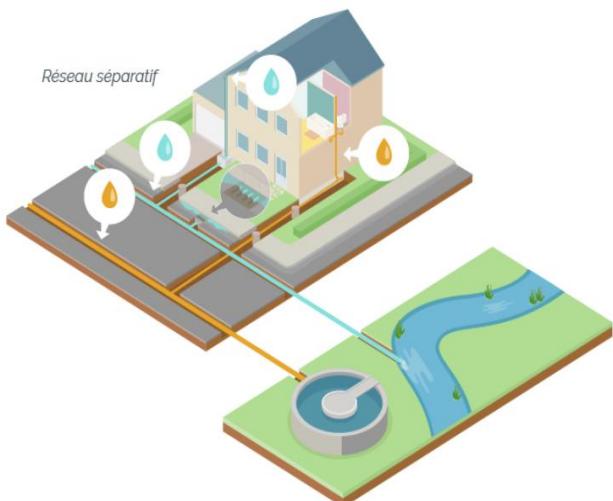
Les eaux usées domestiques doivent être collectées puis assainies en station d'épuration, avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Les eaux de pluie, c'est-à-dire les "eaux issues des précipitations naturelles et n'ayant pas pu être intentionnellement souillées", doivent également être traitées. En effet, elles peuvent se charger en matières polluantes au cours du ruissellement, par exemple sur les routes, les toits, les jardins, etc. Ces matières polluantes peuvent être solides (particules organiques, matières végétales carbonées, déchets domestiques) ou dissoutes (hydrocarbures, métaux lourds, pesticides).

Les réseaux de collecte des eaux usées, ou "égouts", ont pour fonction de collecter les eaux usées domestiques et les eaux de pluie, puis de les acheminer vers les stations d'épuration. On distingue deux types de réseaux :

- les réseaux unitaires collectent les eaux usées et les eaux pluviales dans les mêmes canalisations
- les réseaux séparatifs, plus récents, comprennent deux systèmes de collecte séparés pour les eaux usées et les eaux de pluie.

Le réseau séparatif permet de mieux gérer les brutales variations de débit dues aux fortes pluies et d'éviter ainsi les débordements d'eaux usées vers le milieu naturel. De plus, il permet de mieux adapter la capacité des stations d'épuration et les traitements en fonction de l'origine de l'eau : eaux usées issues des utilisations domestiques de l'eau potable (WC, salle de bains, cuisine, buanderie, etc.) ou eaux pluviales (eaux de ruissellement et toitures, de drainage, etc.).



(...)

